Commission pour le patrimoine culturel (« COPAC »)

Vu la loi du 25 février 2022 relative au patrimoine culturel ; Vu le règlement grand-ducal du 9 mars 2022 déterminant la composition, l'organisation et le fonctionnement de la Commission pour le patrimoine culturel ;

Attendu que l'immeuble sis 1, rue de l'Ecole / 29, rue Principale à Waldbrediums se caractérise comme suit :

L'immeuble sis 1, rue de l'Ecole / 29, rue Principale à Waldbredimus abrite le centre culturel (GEN, SOC) dénommé « Veräinsbau Jos Rennel » en honneur du bourgmestre de la commune de Waldbredimus décédé en 1983. L'immeuble a été construit selon les plans de l'architecte luxembourgeois Jean Petit et fut inauguré en 1984 (OAT). Le bâtiment est implanté au cœur du village, près de l'église gothique, de l'ancien presbytère baroque et de l'ancienne école.

Le bâtiment se fait remarquer par son emprise au sol rectangulaire générant deux niveaux (rez-dechaussée et étage), le tout coiffé par un grand toit à deux versants égaux. Son principe d'implantation et d'intégration dans le paysage villageois se base sur deux façades majeures, à savoir un grand pignon (côté Nord) se dressant sur la rue principale et la façade principale et d'entrée (côté Ouest) donnant sur la rue de l'Ecole.

La façade septentrionale cite les pignons traditionnels en maçonnerie présentant une composition définie par le percement des baies et l'équilibre y résultant entre surfaces pleines et vides. Au niveau des différentes ouvertures, on remarque le réemploi d'un encadrement de porte et d'un blason historique au niveau du rez-de-chaussée comme aussi l'intégration de deux œils-de-bœuf aveugles dans la partie supérieure (AUT/PDR).

L'élévation occidentale accueillant l'entrée vers l'immeuble constitue la plus importante façade et cela aussi bien de par sa fonction que de son articulation architecturale. En effet, cadré de part et d'autre par deux épaisses tranches de maçonnerie constituant les pignons Nord et Sud, la façade présente une identité sculpturale propre et unique. Le point focal est généré par une grande cheminée extérieure accrochant l'immeuble à une surface minérale en pavé (PDR). Cet âtre agit en quelque sorte comme endroit de rencontre et figure comme symbole pour la vie sociale y naissante. En contre-point à sa large cheminée verticale on peut lire un haut socle dans lequel l'escalier d'entrée vers la salle est sculpté du côté droite de la cheminée. Sur le socle précité se dresse un grand mur convexe générant un genre de loggia à l'endroit de la porte d'entrée au premier étage. Du côté gauche et opposé à l'accès vers la salle se situe un pan de mur garni d'un bardage en bois foncée et ainsi réduit en présence de telle sorte à ce que toute l'attention du visiteur est dirigée vers le feu ouvert et l'entrée principale (PDR). Toute cette élévation sculpté et rentrante dans le gabarit de l'immeuble est en outre marquée par deux grands ensembles de poteaux portant la charpente débordante (AUT/PDR).

La façade orientale se voit marqué au niveau du premier étage par une longue coursive extérieure et incluse dans le gabarit de l'immeuble garantissant une sortie secondaire pour la grande salle. Elle est accessible via l'encadrement en pierre historique précité en pignon Nord et un escalier correspondant (PDR). Au rez-de-chaussée se situent des portes de garage. La façade Est a vécu un changement au début des années 1990. C'est alors qu'un volume secondaire à été annexé à l'immeuble en lui conférant ainsi une forme de vue en plan en L. L'agrandissement d'alors a été conçue en poursuivant l'identité architecturale en jeu.

Opposé au pignon septentrional, la façade méridionale donnant sur un terrain voisin se présentait jusqu'à peu comme élévation aveugle. Dernièrement elle a toutefois connu l'ajout d'une simple volumétrie abritant un ascenseur donnant vers la salle à l'étage.

Le centre culturel s'élève sur deux niveaux : le rez-de-chaussée abritant des garages, des sanitaires et une petite salle de réunion et le premier étage abritant la grande salle de fête, des locaux de service (cuisine, débarras) et encore une salle de réunion.

A l'intérieur, l'immeuble se distingue avant tout par la grande salle de fête qui est la pièce principale offrant hauteur et vaste espace (AUT/PDR). Ce dernier est marqué par ses larges surfaces murées et vitrées comme également par la charpente en poutres en bois entrecoupés dans son versant occidental par des ouvertures accueillant une lumière zénithale filtrée par des lamelles reprenant l'échelle de la structure (PDR). A côté des murs peints en clair et des menuiseries en bois, l'architecture d'intérieure se voit également marqué par le sol en grandes dalles en terre cuite, tous typiques pour leur période de construction (AUT/PDR).

Dérivé de sa fonction de salle de spectacle, la mise en forme architecturale de la grande salle se distingue par un mur concave accompagnant la scène initiale. En effet, le geste courbe du mur extérieur occidental figurait sur les plans de l'architecte comme fond de scène se situant ainsi en face du publique assis en arcs de cercles dirigés dans la largeur de l'immeuble (PDR). Cette approche a été changé au fil du temps, mais de manière réversible. Cette articulation de la scène se voit en plus accompagné d'une petite estrade servant comme plateau de régie.

De par son implantation proche de l'église et de l'ancien presbytère et l'espace-rue résultant, l'immeuble génère devant sa façade principale un espace public bien défini figurant comme petit pendant à la plus grande place du village. La liaison de cette dernière via la ruelle Wiltheim et l'arrivée devant le centre culturel est sagement orchestré. La façade d'entrée avec son grand âtre figure comme point focal générant un deuxième lieu d'importance dans le tissu villageois et donne un signal majeur de rencontre. Affichant un langage de bâtiment public, le *Veräinsbau* ne rentre toutefois pas en conflit avec les autres institutions sur place. Bien au contraire avec son échelle bien équilibrée et sa juste expression architecturale, le centre culturel constitue encore un autre patrimoine bâti de grande valeur à côté de l'église gothique et du presbytère baroque, tous deux bénéficiant d'une protection nationale. Le petit village profite ainsi de trois constructions remarquables provenant de trois époques différentes.

Le langage architectural de l'immeuble peut être qualifié de postmoderne et se situe ainsi dans le courant international d'alors de questionnement d'un modernisme purement fonctionnel. Reprenant

¹ Selon des propos de Jean Petit annexés à la demande de protection nationale datant du 7 septembre 2023.

les formes traditionnelles tels le plan rectangulaire, le pignon classique et la toiture en bâtière et en ajoutant des éléments nouveaux comme la paroi courbe, l'auteur a su composer une œuvre enracinée dans la tradition locale tout en proposant une mise en forme propre, distinctive et unique pour le programme du centre culturel de Waldbredimus. En effet, le principe moderniste de la forme découlant de la fonction n'était plus d'actualité. Une architecture complexe et éclectique affichant continuité et réinterprétation des significations a ainsi été réalisée.

Cette mise en forme se voit souligné par l'emploi de matériaux traditionnels pour les différents éléments tels maçonnerie enduite, charpente en bois ou couverture en tuiles en terre cuite.

En conclusion il faut retenir que le bâtiment initial a conservé une grande authenticité en ce qui concerne sa structure bâtie et ses éléments de finition. Ensemble avec les immeubles avoisinants des siècles précédents il témoigne du développement de la localité. En outre, il s'agit d'un important témoin bâti de la fin du XXe siècle proposant pour le programme et la fonction d'un centre culturel une mise en forme toute nouvelle et un niveau architectural rarement atteint sur le plan national.

Ainsi, d'un point de vue historique, architectural, social et urbanistique l'immeuble présente un intérêt public à être protégé.

Critères remplis : authenticité (AUT), genre (GEN), période de réalisation (PDR), histoire sociale ou des cultes (SOC)

La COPAC émet un avis favorable pour un classement en tant que patrimoine culturel national de l'immeuble sis 1, rue de l'Ecole / 29, rue Principale à Waldbredimus (no cadastral 131/4742). 10 voix pour un classement et 1 abstention.

Présent(e)s: Almedina Becirovic, Gaetano Castellana, Heike Pösche, Jean-Claude Welter, John Voncken, Marc Schoellen, Mathias Fritsch, Michel Pauly, Patrick Bastin, Régis Moes, Silvia Martins.

Luxembourg, le 24 janvier 2024